

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Lorraine  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Est

**Décision n° 14229 du 31 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : INTJ1507699S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 56001 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424069S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Harmand, Jean-Paul** Nigend: 139 096 Numéro de livret de solde: 8 000 040

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Dabon, Franck** Nigend: 131 550 Numéro de livret de solde: 5 271 450

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Longle, Patrick** Nigend: 123 874 Numéro de livret de solde: 5 243 599

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mai 2015:

**Grasser, Hervé** Nigend: 237 825 Numéro de livret de solde: 8 086 897

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 mars 2015.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Lorraine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*  
J.-R. VÉCHAMBRE